

bulente et se livre aux gémissements. Pendant l'hiver de la vie présente, elle aime la solitude de l'esprit et du corps et se contente de peu. Mais quand viendra l'été de la gloire éternelle, elle prendra son vol vers les montagnes de la céleste Patrie. » (1).

Le sanctuaire de Brive n'a pas échappé aux vicissitudes des temps ; d'abord la soi-disant Réforme, (2) puis la Révolution y ont tout bouleversé, tout démolî. La persécution, qui sévit actuellement en France, a, pour la troisième fois, privé le sanctuaire de ses gardiens séculaires.

Puisse le grand Thaumaturge réduire à néant tous les efforts de Satan, comme autrefois, dans les grottes de Brive, il triompha de tous ses assauts par l'invocation de la Vierge Immaculée.

S. A.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL

Commissaire Provincial

(Suite.)



U'ON nous permette de revenir un peu en arrière pour compléter ce que nous avons écrit sur le retour au Canada du P. Crespel et sur son élection à la charge de Commissaire Provincial des Récollets. L'importance des détails, que nous allons ajouter à ce que nous avons dit, nous paraît assez grande pour nous excuser de prendre cette liberté.

Avec M. l'abbé Bois nous avons fixé le retour du P. Crespel au Canada en 1752 ; aujourd'hui qu'un document nouveau est venu jeter plus de lumière sur ce point, nous ne craignons pas de dire que ce n'est pas exact. Le document en question est une simple signature de notre Récollet, tracée de sa propre main le 1^{er} décembre 1753. Jusqu'ici rien de nouveau ; ajoutons que la pièce, que cette signature accompagne, n'a aucun rapport avec les Récollets ; c'est la lettre par laquelle l'évêque de Québec nomme théologal de son chapitre

(1) Cfr *Œuvres de saint Antoine*.

(2) Cfr *François de Gonzague*, 3^e part., 40^e couv., p. 1033.